

Sujet : [INTERNET] Projet éolien Portes de champagne Éoliennes Forestiere Essart

De : >

Date : 28/11/2022 à 14:13

Pour : ddt-seepr-icpe@marne.gouv.fr

MONSIEUR LE COMMISSAIRE ENQUETEUR JEAN PIERRE GADON

Aux Essarts le Vicomte et à la Forestière comme à Nesle la Reposte, les citoyens et habitants ont contribué largement à la dimension de leurs villages à la politique énergétique en cours.

Poursuivre l'encerclement par les éoliennes serait dommageable pour la conservation de ce lieu chargé d'Histoire qui est également traversé par les randonnées et autres manifestations faisant vivre cette niche écologique, un territoire naturel préservé qui vise un avenir d'autosuffisance à transmettre aux générations futures.

Pour ces raisons, je m'associe à la demande de non implantation d'un surcroît d'éoliennes sachant que nous avons déjà contribué en ayant les nôtres ! Et souhaitant surtout la justice dans leur répartition territoriale.

Je vous prie d'agréer, monsieur le commissaire enquêteur, mes salutations distinguées.

Envoyé depuis mon appareil mobile Samsung.